



Chamrousse

Journal municipal de Chamrousse



**Dossier : aménagement paysagé
du site sommital de la Croix**

Décembre 2010 • Numéro 6



SOMMAIRE

2

Éditorial

3

Dossier

6

Infos mairie

10

Intercommunalité

11

vie locale

12

Vie associative

14

Régie des remontées mécaniques

15

Office de Tourisme

16

Les évènements de l'hiver

Le Journal municipal de Chamrousse est édité par le service communication de la Mairie de Chamrousse
35, place des Trolles - 38410 Chamrousse
<http://www.mairie.chamrousse.com>

Directeur de la publication: Jacques Guillot
Rédactrice en chef: Véronique Thillet
Photos: Service communication, sauf désannonce.
Rédaction: Danielle Chanet
Maquette: A. Berger / E. Chartier - GRÖUPE C
Réalisation: CHAPô Public - www.groupe-c.com

ISBN: 978-2-916813-04-2
Dépôt légal: Décembre 2010
1500 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé



samedi 8 janvier à 19h
Salle polyvalente
Chamrousse 1650

Vœux du Maire
et du Conseil municipal



Jacques Guillot,
maire de Chamrousse,
répond à nos questions.

Vous avez signé la Charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne en 2008. Quelles actions avez-vous mises en œuvre dans le cadre de cette charte ?

Cette charte marque la volonté des maires des stations françaises de pérenniser l'économie locale en garantissant un tourisme de qualité s'appuyant sur les principes du développement durable.

Sur notre territoire, des sites remarquables font déjà l'objet de mesures conservatoires. Toute notre politique locale intègre ces valeurs. A titre d'exemple, on peut citer l'enfouissement des réseaux (ERDF, France Télécom), la gestion des déchets (tri sélectif, déchetterie), la "revégétalisation" des pistes, l'intégration paysagère de la nouvelle télécabine de la Croix, les navettes gratuites, etc.

Quels sont les projets communaux qui vont également dans ce sens ?

Nous continuons à travailler en intégrant le paramètre « environnement » dans chacune de nos actions. La réalisation du lac de la Grenouillère en est une parfaite illustration. Nous avons en effet veillé à réduire le bilan carbone de ce chantier en utilisant les matériaux de déblais générés par les travaux, le rocher en l'occurrence, en le concassant sur site pour la réalisation des digues. Ce procédé nous évite les transports de matériaux en camions entre la plaine et la montagne.

De même, le projet d'aménagement du futur site sommital de la Croix répondra aux contraintes de ce site inscrit au patrimoine. Le projet du restaurant et des aménagements paysagés de l'itinéraire panoramique se font en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Le concours d'architectes précisait que nous tenions à une parfaite intégration paysagère et à ce que les énergies renouvelables et une gestion économe de l'eau soient privilégiées.

Pour citer un autre exemple de notre volonté de travailler dans le respect de la Charte nationale en faveur du développement durable, la commune vient de signer un contrat avec EDF. Celui-ci prévoit la consommation de 100 % d'énergie verte (énergies renouvelables).

Il s'agit là d'un réel engagement en faveur du développement durable puisque ce type d'énergie entraîne un surcoût pour la commune, celui-ci étant affecté à la recherche sur les nouvelles énergies.

Chamrousse est citée dans le classement de Mountain Riders. Qu'est ce que cela signifie pour vous ?

Il s'agit d'un bilan des actions menées par les stations dans le cadre de la Charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne. Au-delà du fait que ce bilan souligne nos points positifs, et c'est une reconnaissance à laquelle nous sommes sensibles, il pointe également les progrès qu'il nous reste à faire. Ces derniers constituent nos défis pour l'avenir! ▶

Aménagement paysagé du site sommital de la Croix



La Croix de Chamrousse est un site prépondérant pour la station et pour son environnement proche. Son aménagement a fait l'objet d'une longue réflexion qui a abouti à la décision de lancer un concours d'architectes paysagistes. Le jury, composé d'experts qualifiés et d'élus a retenu unanimement, parmi trois projets présentés celui de l'équipe d'Architectes Guyard.

Conformément à la volonté de la commune de privilégier la qualité environnementale du site, et dans l'esprit de la charte de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne, ce projet est fondé sur un principe d'intégration paysagère et de valorisation du dôme de la Croix, et répond aux exigences de classement du site.

Un site, une histoire

La croix de Chamrousse, érigée à 2255 mètres d'altitude, au point culminant de la station, se dresse accrochée aux nues entre l'infini des montagnes et du ciel. Visible de très loin, le dôme qui l'accueille a été convoité par les romains, comme en témoignent les huit médailles en bronze, dont l'une à l'effigie de Néron, retrouvées sous terre lors de la construction de son piédestal en 1856. Mentionnée dans un acte de la chartreuse de Prémol en 1260, la Croix fut maintes fois reconstruite. La Croix actuelle fut érigée en 1990. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, son ascension relevait de l'exploit et les curistes d'Uriage, amoureux des cimes, s'y rendaient à pied ou à dos d'ânes et de mulets. La Croix de Chamrousse fut le témoin des premiers essais de ski en France, par Henri Duhamel, à la fin du XIX^e siècle.

Une réflexion avec les partenaires

Outre l'ancienne gare d'arrivée du téléphérique et le restaurant d'altitude intégré à la structure, le dôme héberge également les remontées mécaniques, un site Météo France désaffecté et une infrastructure TDF. Ce bâtiment, dont la vocation initiale était de recevoir et de transmettre des ondes hertziennes (radio et télévision) a été aménagé pour recevoir les ondes numériques (TNT). La structure, idéalement située à 2250 mètres d'altitude, demeure aujourd'hui encore un site stratégique indispensable sans lequel des milliers d'habitants de la région ne pourraient recevoir la télévision. En cas de dysfonctionnement du relais TDF, l'accès au site doit être garanti hiver comme été pour autoriser une intervention rapide des techniciens. La réflexion menée au cours de l'année 2010 autour de l'aménagement du site de la Croix a donc tenu compte des impératifs de cette

structure ainsi que des contraintes techniques de la Régie des Remontées Mécaniques. Les élus, les architectes, TDF et la Régie des Remontées Mécaniques se sont réunis à maintes reprises (16 réunions en un an) et ont visité des restaurants d'altitude dans différentes stations. Les débats ont notamment porté sur l'accessibilité de la structure TDF et la façon de minimiser son impact visuel et sur l'intégration du restaurant à la gare d'arrivée de la nouvelle télécabine afin de minorer son emprise sur le domaine skiable.

Gare d'arrivée du téléphérique Restaurant d'altitude

Construite en 1952, la gare d'arrivée du téléphérique a, depuis cette époque et jusqu'en 2009, intégré le restaurant. Après le départ en retraite des anciens gestionnaires de ce dernier, et compte tenu de la vétusté des lieux et de leur démolition programmée, la commune en assurera la gestion à compter de l'hiver 2010/2011.

L'exploitation par la commune du restaurant devrait permettre aux élus d'avoir une connaissance précise du fonctionnement et, élément incontournable pour envisager le type de gestion de la future structure, du bilan financier de ce restaurant d'altitude. La gare d'arrivée du téléphérique et le restaurant devraient être démolis au printemps 2012. Rappelons que la gare de départ du téléphérique sera réaménagée et transformée en bureaux dédiés à la Régie des Remontées Mécaniques et aux locaux du personnel.

Le Nouveau restaurant d'altitude

D'une architecture radicalement nouvelle dans un paysage de montagne, le nouveau restaurant est conçu pour s'intégrer au profil naturel du dôme. Accolé à la gare d'arrivée de la télécabine, il est accessible en moins de 6 minutes depuis Recoin. Une facilité d'accès qui devrait aussi satisfaire les personnes qui ne pratiquent pas le ski, les parents avec poussettes ou les personnes à mobilité réduite qui souhaitent déjeuner dans ce lieu au panorama incomparable. Un ascenseur permettra d'accéder au restaurant depuis la gare d'arrivée. La formule « Self-service » a été retenue pour ce futur établissement. La salle de restaurant et sa terrasse exposées sud et ouest offriront aux clients des points de vues exceptionnels sur les vallées et les massifs environnants. Des économies substantielles d'énergie pourront être réalisées grâce à la conception du bâtiment, enterré pour sa partie nord et à l'exposition sud et ouest de ses salles vitrées. Des réflexions sont actuellement menées sur l'éventuelle installation de panneaux photovoltaïques qui pourraient alimenter en énergie renouvelable des résilles chauffantes afin de faciliter le déneigement des terrasses.

Des solutions innovantes en matière d'eau et d'assainissement

Depuis 1952 l'alimentation en eau était réalisée grâce à la source des Trois Fontaines. Malheureusement, cette ressource n'est pas pérenne pendant les mois d'hiver. Des solutions innovantes qui permettraient notamment de traiter les eaux usées sur le site du restaurant sont donc à l'étude avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et Veolia, gestionnaire de l'affermage et de l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement de la commune.

Conséquences du projet sur le domaine skiable

La disparition future de la gare d'arrivée du téléphérique et du restaurant libère un espace conséquent sur le site et permettra, en contournant la Croix par le nord, la création d'un accès à la piste Olympique Hommes. Cet aménagement devrait permettre de mieux gérer le flux de plus de 3 000 skieurs à l'heure transportés par la télécabine de la Croix.



Coût et financement des travaux de réhabilitation du site de la Croix

Le coût de la réalisation du restaurant est estimé à 2 950 000 € HT, celui de l'aménagement paysagé pourrait s'élever à 500 000 € HT. Ces estimations pourraient être revues à la baisse lors des appels d'offres qui seront lancés au printemps prochain.

Le 3 mars dernier, Daniel Ligney, Directeur général des Services de la commune, a présenté aux élus l'impact financier des deux projets phares du mandat, le lac de la Grenouillère et l'aménagement du site de la Croix. Après avoir pris connaissance des solutions de financement proposées, les élus ont pris la décision d'augmenter la pression fiscale en 2010. Par ailleurs, afin de ne pas solliciter d'avantage la fiscalité, le conseil municipal a décidé d'augmenter les ressources propres de la commune en valorisant son patrimoine foncier.

Ainsi, il a été décidé la viabilisation et la vente 14 lots, à Chamrousse 1650, pour une recette nette estimée à 1 million d'euros dédié au financement des travaux.

Agenda des travaux

Le permis de construire du futur restaurant d'altitude sera déposé fin 2010. Les travaux devraient quant à eux débuter en juin 2011 et s'interrompre pendant la saison hivernale. L'une des difficultés du chantier réside en effet dans le fait que le restaurant, étant intégré à la gare d'arrivée de la télécabine, cette dernière ne pourra pas fonctionner pendant les travaux de gros œuvre. La commune devrait délibérer en avril et décider des modalités de fonctionnement de la télécabine pendant l'été 2011. Les travaux d'aménagement paysagé seront terminés à l'été 2012 et l'ouverture du restaurant est programmée pour le 1^{er} décembre de la même année.



Aménagement paysagé du site de la Croix

Décrit comme un « paysagement de périmètre à la manière d'un jardin alpin en belvédère » par l'architecte du projet, l'aménagement paysagé du site sommital de la Croix s'inscrit à la fois dans une démarche environnementale globale et dans une perspective de valorisation touristique estivale du site.

des ambiances végétales de qualité

Chahuté par le temps et les différentes constructions réalisées en soixante ans, la calotte sommitale est aujourd'hui meurtrie. Il conviendra dans un premier temps de rendre au site son aspect naturel en éliminant tous les éléments non indispensables tels que les vestiges des chantiers passés. Le projet paysagé prévoit également l'intégration des installations existantes, la valorisation du

tapis végétal originel et l'apport d'essences variées propres à densifier la végétation déjà riche d'orpins, de chardons, d'euphorbes et de lichens. Il conviendra également de réinstaurer les pierriers qui forment actuellement des accroches de végétations et participent à l'authenticité du site.

Une vocation touristique

L'aménagement paysagé du site de la Croix est destiné à proposer aux touristes, aux familles, sportifs ou simples promeneurs, un circuit exceptionnel été comme hiver, à 2 250 mètres d'altitude. « Il n'est pas question de dénaturer le site et de baliser des cheminements piétons à la manière de ce que l'on pourrait trouver sur certains sites. Nous souhaitons proposer un aménagement sobre, non invasif pour le domaine skiable, qui permette aux promeneurs une découverte de l'environnement proche et du panorama remarquable qui s'offre à eux », précise Fabien Bessich, Adjoint chargé de l'environnement.



Une démarche environnementale globale

Outre les aspects architecturaux du projet, sa réalisation et sa gestion future s'inscrivent également dans une démarche environnementale globale. Il s'agira en effet de limiter l'utilisation et le transport de matériaux exogènes, de réutiliser sur site les matériaux de démolition et de réduire autant que possible les coûts d'entretien et de fonctionnement.



un « bâtiment paysage » intégré à la courbe du terrain.

Lac de la Grenouillère

un investissement d'1,6 million d'euros

Illustration de la volonté de la commune de réduire le bilan carbone des chantiers initiés sur la station, les travaux du Lac de la Grenouillère ont été exemplaires d'un point de vue environnemental.

L'art de la « valorisation »

La terre retirée pour creuser le lac a été totalement réutilisée sur le domaine skiable et plus particulièrement sur le snowpark et les pistes avoisinantes, soit près de 10 000 m³ de terre représentant 1 000 camions.

Les matériaux rocheux utilisés pour assurer le drainage et la protection de la bache qui tapisse le fond du lac et les berges ont été récupérés sur site. Les blocs ont ainsi été concassés pour obtenir du sable, des graviers, des matériaux de tailles variables.

Au total, 7 000 m³ de pierres ont été concassés sur place évitant l'achat et le transport par route et 550 trajets de camions depuis la vallée (soit près de 40 000 km !)

Les travaux s'achèveront au printemps 2011. Des aménagements estivaux (solarium) et ludiques (jeux d'eau, modélisme...) seront alors installés. D'ores et déjà, la Maison de la Montagne a proposé à la station d'installer une tyrolienne pour une traversée du lac originale qui devrait faire des émules !



Une réserve d'eau bienvenue

L'agrandissement du Lac de la Grenouillère va permettre à la station de doubler sa capacité de stockage d'eau (de 45 000 m³ à 90 000 m³) destinée à fabriquer de la neige de production dès l'hiver 2011/2012. ▶



Le personnel municipal à l'honneur

La bibliothèque

Un fonds de près de 4 000 ouvrages

La bibliothèque de Chamrousse a vu le jour en février 1994.

Bernadette Chastagnol-Belmont est depuis lors l'animatrice et l'âme de ce lieu de culture et de partage.

Imaginative et passionnée, cette ancienne institutrice est également chargée des animations culturelles de la station.

« Je suis en poste depuis la création de la bibliothèque sous l'impulsion de Guy Labouret, alors adjoint à la culture. J'ai été séduite dès le début par ce défi. Tout était à imaginer et à créer », se souvient Bernadette Chastagnol-Belmont. Dix-huit ans plus tard, la bibliothèque enregistre quelque 400 lecteurs inscrits. « La majorité sont des habitants de Chamrousse (133) ou des propriétaires de résidences secondaires (182), les touristes sont moins nombreux, et 4 personnes viennent des communes voisines. Grâce à l'informatisation de la bibliothèque, je peux avoir des chiffres précis et j'ai ainsi constaté que, de janvier à octobre 2010, plus de 4 000 prêts ont été enregistrés. C'est un chiffre qui parle de lui-même ! »

Au fil des ans, Bernadette Chastagnol-Belmont a constitué, renouvelé et enrichi un fonds qui compte aujourd'hui près de 4 000 ouvrages dont 474 sont prêtés et renouvelés chaque année par la BDI (Bibliothèque départementale de l'Isère). « Il s'agit là d'une aide essentielle aux petites bibliothèques. Elle garantit le pluralisme des collections », souligne-t-elle. Ce prêt annuel vient en complément de la soixantaine de nouveaux ouvrages achetés chaque année grâce à la subvention de la mairie. « Le choix de ces nouvelles acquisitions est largement influencé par les attentes des lecteurs. Je mets à leur disposition un cahier de suggestions et je discute beaucoup avec eux. La bibliothèque de Chamrousse est un lieu convivial, un lieu de rencontre et de partage. Les personnes qui viennent ici me demandent des conseils de lecture, me font part également de leurs coups de cœur. Je tiens aussi à la pluralité des styles. Il n'y a pas de bonne et de mauvaise littérature, il n'y a que des goûts différents. Il faut également que les collections soient vivantes, renouvelées, équilibrées entre les différents genres littéraires, entre les ouvrages jeunesse et adultes, entre les nouveautés et les œuvres plus anciennes... Kristine Géhin, bénévole à la bibliothèque à ses débuts et aujourd'hui employée municipale, assure mes remplacements et m'apporte une aide précieuse. »



Des animations culturelles pour tous les goûts, pour tous les âges !

« Une bibliothèque doit être vivante et non un temple du livre ! Développer des animations est essentiel », déclare Bernadette Chastagnol-Belmont qui consacre plus de la moitié de son temps à imaginer et mettre en œuvre à la fois les animations de la bibliothèque mais aussi une partie des animations culturelles de la station. Soirées cinéma d'art du projet "Eden et Apocalypse entre Ciel et Terre", soirées théâtre, concerts, expositions, accueil d'auteurs, ateliers d'art plastique, concours photos, ateliers d'écriture, ponctuent chaque année le programme culturel sans oublier "l'heure du conte", dont se souviennent des générations d'enfants scolarisés à Chamrousse. « Toutes ces animations rencontrent un large public d'autant que j'essaie de sortir des murs de la bibliothèque, notamment pour les expositions et les ateliers, pour toucher davantage de monde encore », précise Bernadette Chastagnol-Belmont dont la ferveur n'a d'égale que la passion qu'elle met à organiser tous ces temps forts de la vie culturelle chamroussienne. ▶

"Eden et Apocalypse entre Ciel et Terre" organisé par la bibliothèque municipale en partenariat avec l'office de tourisme et l'ESF

Lundi 27 décembre: soirée exceptionnelle dédiée à Marco Siffredi, le premier homme à surfer l'Everest.

Lundi 17 janvier: hommage à Jack Lesage. Exposition « La Sublimographie », consacrée à la photo sur métal, et dédicaces de son ouvrage. Projection et conférence « Passeport pour le sommet » et « Vaincre à Grenoble ».

Lundi 21 février: Mario Casella et Fulvio Mariani pour la projection de leur film Gasherbrum 4.

Lundi 7 mars: Chamrousse reçoit Claude Andrieux pour la projection de ses films « Seul » et « Portrait de chasseur avec chamois ».

Détails et renseignements au 04 76 59 02 27

→ Les **travaux**

↓
Vente de **terrains** constructibles

Le 24 septembre dernier a eu lieu la vente aux enchères de deux terrains appartenant à la commune.

- L'un des deux terrains situés à Recoin sous le CAF, a été vendu pour la somme de 55 800 €. Un jeune couple chamroussien en a fait l'acquisition pour y construire son habitation principale.
- Le deuxième terrain, n'a pas fait l'objet d'enchères le jour même mais trois propositions d'achat ont été faites à la commune les jours suivants. Au final, le terrain a été vendu à une famille iséroise pour la somme de 60 000 €. Les acquéreurs comptent y construire une résidence secondaire.

Les ventes à venir...

Par ailleurs, après avoir réservé une zone au PLU, le conseil municipal du 22 novembre 2010 a décidé de lancer la procédure de lotissement de ladite zone AUP programmant la viabilisation des terrains dès le printemps 2011. Quatorze lots pourront être proposés à la vente en habitations individuelles.

Les modalités précises de la vente des parcelles seront définies ultérieurement et les informations seront communiquées dans un prochain numéro du journal municipal ainsi que sur notre site Internet. ▶



Suppression d'un couloir pour gagner 12 m² dans la classe de Loïc. 8 000 €



• Ecole Arsène Tasse •
Remplacement du carrelage du restaurant scolaire. 7 000 €



• La Croisette •
Reprise des eaux pluviales. 40 000 €



• Transformateur av. du Père Tasse •
Habillage et peinture réalisés par les services municipaux. 1 500 €



• Pont de Bachat Bouloud •
Stabilisation des gabions. 11 000 €
(participation de l'Ecrin des Neiges: 5 000 €)



• Aire de jeux près de l'école •
Installation d'un nouveau module. 10 000 €

• Eclairage public •
- Bas de la rue des Chardons-Bleus. 35 000 €
- Démarche énergétique avec le passage de lampes de 250W à 150W rues des Roches-Vertes, des Cagneules et des Armoises (2 500 €) et rue des Tétrasy-Lyre (2 100 €)

• Chamrousse Kids •
- Mise en place de nouveaux filets de protection. 12 000 € (participation de l'ESF: 5 000 €).

Commerces

Changements de propriétaires sur la commune de Chamrousse

- Le pub « K'dox » devient « L'étable ». Nouveau propriétaire : Igor Roudier
- Le « Chalet des Sens » devient « Le Chalet », Crêperie, Cadeaux, Souvenirs
Nouveau propriétaire : Jean-Jacques Goulot. ▶

Création d'une **agence postale communale**



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Dans le cadre de la réorganisation de ses agences, contre l'avis de la municipalité et malgré une pétition des commerçants, la Poste a décidé de fermer l'agence de Chamrousse basée dans la galerie du centre commercial de Roche-Béranger.

La fermeture des agences postales n'est pas sans conséquence pour les usagers. Afin de maintenir ce service de proximité, deux solutions sont envisagées: soit les communes optent pour la création d'une agence postale communale (APC), soit un commerçant de la commune accepte de servir de relais poste. A Chamrousse, afin d'assurer ce service indispensable aux usagers, la collectivité, contrainte et forcée, a décidé de créer une APC et a délibéré le 30 juin 2010 pour acheter les 120 m² des locaux de la poste actuelle.

Une mission confiée à l'Office de Tourisme
Les locaux de la poste étant spacieux et stratégiquement situé dans la galerie de Roche-Béranger, les élus ont proposé à l'Office de Tourisme de s'y installer et lui ont confié la gestion de l'agence postale communale pour le compte de la commune. L'Office a donc embauché Valérie Vikroff qui accueillera les usagers dès cet hiver.

Ce qui va changer

Les simples usagers bénéficieront des mêmes services que par le passé mais ne disposeront plus de la possibilité de retirer de l'argent au distributeur, la poste ayant décidé de le supprimer. Les commerçants de la station, habitués à verser leurs liquidités à la Poste, ne pourront plus le faire, l'agence communale n'étant pas autorisée à recevoir de l'argent liquide. Après discussion avec la commune, la Lyonnaise de Banque, désormais seul établissement bancaire de Chamrousse basé au Recoin, a envisagé de déménager à Roche-Béranger et d'y installer un distributeur nouvelle génération – il permettra les dépôts de fonds des commerçants – en lieu et place de l'ancien distributeur de la Poste. ▶



Chamrousse 100 % énergies renouvelables

Mardi 14 décembre, la commune de Chamrousse a signé le contrat « Certificats Équilibre » d'EDF. Désormais, l'électricité consommée par les services communaux de la station sera exclusivement produite à partir de sources d'énergies renouvelables. Une décision qui s'inscrit dans la volonté de la station de diminuer son impact sur l'environnement.

À compter de cet hiver, la totalité des 1 228 000 kW consommés annuellement par la collectivité sont certifiés par EDF comme provenant à 100 % de sources d'énergies renouvelables: ce sont des sources d'énergies non fossiles

renouvelables, provenant des énergies éoliennes, solaires, géothermiques, houlomotrices, marémotrices, hydrauliques... Les certificats « qualité » ou certificats verts, sont des attestations de production d'électricité délivrés par un organisme certificateur (Observer). Malgré le surcoût de cet approvisionnement en énergies vertes (soit un surcoût de 3 588 € HT par an), la commune poursuit, par ce choix, sa politique énergétique plus respectueuse de l'environnement. EDF investit le surcoût dans la recherche et la valorisation des énergies renouvelables. ▶

Etat **Civil**



Naissance

- le 11 octobre 2010
Atienzar Morgan

Mariage

- le 9 octobre 2010
Audry Sandrine et Thorain Jean-François

Décès

- le 27 septembre 2010
FELIX Aimée, Céleste

Bloc notes

Bibliothèque

☎ 04 76 59 02 27
lundi, mercredi et vendredi : 15h-18h
mercredi et samedi : 10h-12h

Cabinet Médical

☎ 04 76 89 94 68
tous les jours : 9h-12h / 14h-19h

En cas d'urgence composer le 15

Déchetterie

Accès réglementé (renseignements en mairie)
lundi et mercredi : 9h-12h / 13h-16h
samedi : 9h-12h

Halte-garderie et centre de loisirs "Les Marmots"

☎ 04 76 89 96 14 et 04 76 59 03 15
tous les jours : 9h-17h30

Mairie

☎ 04 76 89 90 21
lundi, vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30
mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h

Office de Tourisme Chamrousse 1650

☎ 04 76 89 92 65
tous les jours : 9h-18h
samedi ouvert jusqu'à 18h30

Office de Tourisme Chamrousse 1750

du lundi au vendredi : 9h-12h15/13h45-18h
samedi : 9h-18h30
dimanche : 9h-18h

Pharmacie

☎ 04 76 89 96 67
tous les jours : 9h-19h
hors vacances scolaires : fermée 13h-14h

Agence Postale Communale

du lundi au vendredi : 10h-13h/14h30-17h

Station Service

7 jours sur 7 - 24h/24h

Attention : fermeture en cas d'orage

Communauté de Communes "Le Grésivaudan"



Estibus

bilan été 2010

Cet été, l'Estibus G70 a transporté plus de 800 passagers ce qui est de loin le meilleur chiffre dans le Grésivaudan. Cette ligne a bien fonctionné avec les VTT mais n'a quasiment pas été utilisée pour se rendre à la piscine de Saint-Martin d'Uriage. La communication sur ce service et la visualisation des bus devront être améliorées. La nocturne n'a pas fonctionné... faute de passager! ▶

Skibus

G70 hiver 2011

Mis en place pour la première fois l'hiver dernier, le Skibus est renouvelé avec des horaires légèrement modifiés afin de s'adapter au mieux aux horaires d'entraînement des clubs. Ce transport, particulièrement attractif avec un coût de trajet Uriage-Chamrousse à 0,50 €, permet en outre l'achat du forfait de ski au tarif groupe (sur présentation du titre de transport). ▶

Période scolaire	SD	SD	Mer	SD	MerSD
Période vacances scolaires	TLJ	TLJ	-	TLJ	TLJ
St-Martin d'Uriage Gare*	8h20	11h15	13h00	12h55	17h35
Route de Saint-Martin	8h21	11h16	13h01	12h53	17h33
Mairie	8h25	11h20	13h05	12h50	17h30
Chamrousse Le Recoïn	8h55	11h50	13h35	12h25	17h05
Roche-Béranger	9h05	12h00	13h45	12h10	16h50
Domaine nordique	9h10	12h05	13h50	12h05	16h45

0,50 €
le trajet

Forfait de
ski au tarif
groupe

Retrouvez toutes les infos sur le site internet: www.transportsdugresivaudan.fr
rubrique réseau de transports, page lignes saisonnières skibus/estibus

Transport à la demande: **Allobus!**

Allobus est conçu pour permettre aux usagers non motorisés des communes de montagne du Grésivaudan de se rendre dans la vallée.

Fonctionnant sur réservation, il offre la possibilité de se déplacer, en semaine uniquement sur des trajets et à des horaires prédéfinis. Il circule dès qu'un usager l'a réservé (au moins 4 heures à l'avance), essentiellement sur les communes de montagne du Grésivaudan. Coût: 0,50 € le trajet. ▶

	LuMaMeJeVe	Samedi
Uriage	12h35* 16h00	9h00 12h00 14h00
Chamrousse	13h00 16h45	9h54 12h54 14h54
Chamrousse	13h14 16h45	10h00 13h00 15h00 16h45 18h00
Uriage	13h43 17h14	10h44 13h54 15h44 17h39 18h44

* Allobus évolue lui aussi et avance son horaire à la gare d'Uriage à 12h35 (précédemment 12h45), à compter du 4 décembre, afin de permettre aux jeunes des clubs d'arriver à l'heure à leur entraînement.

Attention: ces lignes ne fonctionnent que sur réservation (au moins 4 h avant le départ. Pas de réservation le week-end. Tél 0 810 12 12 33)

Détails des horaires et des points d'arrêts disponibles en mairie ou sur www.transportsdugresivaudan.fr

Transfert de compétence « Déchets »

Le Conseil communautaire du Grésivaudan du 13 décembre a validé définitivement les modalités financières de transfert de la compétence déchets pour la commune. Ainsi, les conséquences seront les suivantes:

- Une convention de prestation de services sera passée entre les deux collectivités publiques pour que la commune exerce, avec son personnel, le service pour le compte de la communauté;
- Aucune conséquence financière pour la commune. La Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan nous remboursera l'ensemble des charges avec le produit provenant de la TEOM (taxe enlèvement des ordures ménagères). ▶

Par Thierry Chardonnet, 1^{er} Adjoint – Vie locale

Service jeunesse

Camps d'été

Initiés il y a quatre ans et ouverts aux jeunes de 10 à 13 ans, les camps d'été sont devenus, pour beaucoup de jeunes Chamroussiens, un rendez-vous incontournable de leurs vacances d'été.

La destination de cette année était Savines-le-Lac, au bord du lac de Serre-Ponçon. Entourés de trois animateurs, nos jeunes ont retrouvé d'autres jeunes de Revel pour former un groupe de 24. En plus de profiter des eaux claires du plan d'eau, nombre d'activités étaient au programme: Rafting et Hydrospeed sur la Durance, luge d'été à la station des Orres, paintball, bouée tractée et trampoline. Bref, un cocktail sportif et récréatif pour combler nos jeunes montagnards avides de nouveautés. Depuis la première édition de ces camps, l'accent a été mis sur la participation des jeunes à la vie collective et aux tâches quotidiennes. Au-delà de la maîtrise des dépenses, le choix du camping et l'élaboration des menus ont été menés conjointement avec les animateurs des deux communes. Nous les félicitons pour leur implication dans ce projet aux côtés des enfants qu'ils côtoient toute l'année.

Bon nombre de communes se contentent de contribuer financièrement à des séjours achetés « clés en mains » à des organismes. La volonté des élus a toujours été d'organiser en direct des séjours qui, non seulement sont riches



de contenus, mais permettent également un resserrement des liens entre les jeunes de notre commune dont la scolarité en vallée est souvent synonyme d'éclatement du groupe qu'ils formaient à l'école primaire. Preuve de leur attachement à ces camps, les « pionniers », adolescents aujourd'hui âgés de 14 à 16 ans, ont exprimé le souhait de continuer à se retrouver lors d'un séjour de ce type. Agnès, notre animatrice, en collaboration avec ces jeunes, a donc concocté un camp ado du 16 au 23 juillet dans le sud de la Drôme. Comme pour les plus jeunes, le sport était au menu: canyoning, accro-branches, escalade... mais aussi détente autour de la piscine ou autour d'une pizza bienvenue après un orage en fin de séjour. Toutes ces actions sont possibles grâce à la participation financière de la commune au travers du CCAS qui prend en charge 50 % du montant des séjours, mais également grâce au choix fait il y a quelque années de créer un poste d'animatrice jeunesse à temps plein au service de nos jeunes (une partie de ce temps plein correspondant au périscolaire: cantine; étude...). A cela, s'ajoute la mise à disposition de véhicules qui ont permis à nos jeunes chamroussiens de se déplacer lors de ces deux camps d'été.



Mais aussi...

Au-delà des camps d'été, notre animatrice propose également aux enfants à partir du CM2, des activités à raison d'une sortie mensuelle. Ainsi, l'année a débuté avec une sortie à Walibi en octobre. Il faut évoquer aussi un week-end au refuge de la Pra organisé en septembre avec tous les enfants de l'école primaire, sous l'égide du service jeunesse avec l'assistance d'un accompagnateur de la Maison de la Montagne. Soyons certains qu'enfants, adolescents et animatrice sauront trouver de nombreuses idées pour les mois à venir et que les enfants de notre commune auront encore de beaux souvenirs à se fabriquer! ▶

cinéma: un été morose

Pour sa deuxième saison estivale en gestion municipale, le cinéma affiche un bilan décevant avec une baisse du chiffre d'affaire de 25 % et une baisse de la fréquentation de près de 30 % par rapport à l'été précédent. Nous savons que la programmation est un facteur de fréquentation important

et, faute de « gros films » à l'affiche et à cause d'une météo capricieuse, c'est avec moins de 1000 entrées que le cinéma a fermé ses portes cet été. Des réflexions sont en cours avec l'office de Tourisme et la bibliothèque pour booster ce chiffre l'été prochain et préparer au mieux la saison

hivernale. Nous devons redoubler d'idées pour faire connaître notre salle. Les efforts de la collectivité pour offrir un produit de qualité ont été importants ces dernières années avec la volonté de maintenir une grille tarifaire attractive. Un nouveau défi nous attend avec le passage au numérique dans un proche avenir. ▶



Toujours présente avec ses 20 ans d'existence (1990-2010), l'Association des Rendez-Vous Mécaniques (ACRVM) organisera encore la "Course de côte de Chamrousse" les 27 et 28 août prochains.


Même si l'expérience est un atout indéniable, chaque année il convient de s'adapter aux nouvelles exigences conjoncturelles, financières, sécuritaires et concurrentielles. Ainsi, l'édition 2010 a vu :

- la pose d'une candidature pour le Championnat d'Europe. Après les rapports favorables des observateurs de la FIA, une place lui a été proposée dans le cadre des VHC (Véhicules Historiques de Compétition). Malheureusement les dates imposées se sont avérées incompatibles avec le contexte local d'organisation... à voir pour 2012?
- l'implantation du paddock devant le centre commercial... A poursuivre peut-être... En effet, cela a considéra-

blement modifié la circulation tant automobile que piétonnière, et a engendré pour l'association un manque à gagner sensible pour les buvettes... ressource essentielle, avec les billetteries, pour la survie de la manifestation.

Petit rappel pour un « futur » !

Même si les efforts de l'ACRVM se poursuivent et permettent à coup sûr de conforter la fin de saison commerciale (280 nuitées, 260 repas et 400 paniers-repas) l'équipe qui a relancé cette épreuve en 1990 a 20 ans de plus ! Cette association "chamrous-sienne" compte une vingtaine de membres, mais déplore que trop peu de Chamroussiens s'y impliquent et en soient adhérents. Alors ? Mobilisez-vous, et venez nous rejoindre, nous avons besoin de sang neuf pour que l'aventure puisse continuer. ▶

 **Yan Parvi : 06 63 06 95 95**
acrvm@wanadoo.fr
www.coursedecote-chamrousse.fr

ADHEC

L'ADHEC a organisé de nombreuses animations avec le soutien de la municipalité et de l'Office du Tourisme. L'objectif principal était la mise en valeur des richesses naturelles remarquables de Chamrousse et environs.

Nous avons rendu hommage à nos paysans et à notre berger :

- Tenue d'un stand et jeux pour enfants lors de la fête de la transhumance,
- « Agriculture de montagne et biodiversité » avec la projection de deux films : l'émouvant, authentique : « Femme paysanne » de René Durranton et le documentaire « Pesticides non merci » suivi de témoignages d'agriculteurs, membres de l'Association pour le Développement de l'Agriculture en Belledonne à laquelle l'ADHEC a adhéré.

Notre flore a été mise à l'honneur :

- « A la rencontre des plantes sauvages comestibles » avec l'association « Gourmandises Sauvages »,
- Six journées de sensibilisation à la « Cueillette raisonnée des plantes sauvages » avec la société botanique Gentiana, dont deux lors de la Fête du bois des Passe-Partout.
- « Week-end Champignons » en collaboration avec plusieurs sociétés mycologiques et Roland Chevreau, montagnard, botaniste, et « liquoriste » amateur de plantes de montagne.



Nos paysages ont fait l'objet de quatre conférences/diaporama : « De la Croix de Chamrousse à la Croix de Belledonne ».

Notre ciel n'a pas été oublié

- Observation et écoute radio astronomique lors de la journée « Soleil et Ciel Profond ».
- « Nuit des étoiles filantes » et ses animations pédagogiques passionnantes de nos amis du Groupe Astronomique du Dauphiné.

L'ADHEC était également présente lors d'événements hors commune :

- « Journée des Arts Verts » au campus universitaire
 - « Fête de la Nature » sur le site de la Bastille
 - « Festival de l'arbre » à Réaumont
- Parallèlement, nous participons à toutes les commissions, réunions, groupes de travail... liés aux objectifs de notre association. ▶

 **Kurt Sorg : 06 73 61 92 37**
adhec@laposte.net
www.chamrousse-environnement.info



Après trois années d'existence, c'est en 2010 que les efforts fournis par l'association ont le plus payé. La deuxième édition de la manche de coupe Rhône-Alpes de descente VTT (Axunn DH) a été franchement réussie : une forte participation de coureurs, de nombreux spectateurs et de très bons retours dans la presse spécialisée et sur Internet (de belles vidéos).

De plus en plus de Chamroussiens participent à l'organisation de cette manifestation, mais les bonnes volontés sont toujours les bienvenues et


nous espérons pouvoir vous réunir toujours plus nombreux le jour « J » autour de nos projets.

La collaboration de l'association avec la régie et la mairie porte ses fruits. Grâce à la mise en commun de moyens pour les uns, compétences pour les autres, les projets se concrétisent et la station dispose aujourd'hui d'une « offre VTT » concurrentielle pour tous niveaux.

Afin de faire connaître le domaine VTT de la station, l'association a fait réaliser une série de petits clips vidéo présentant les différents parcours. Cet outil de promotion est visionnable sur le site de l'Office de Tourisme (voir aussi l'onglet « itinéraire de descente »). Ces vidéos ont été réalisées

gracieusement par Valentin Birant qui a su faire aboutir ce projet avec style. 2010 a donc été une année bien remplie, l'avenir représente pour ABC l'espoir de continuer à développer le VTT sous toutes ses formes pour contribuer à sa manière à l'activité économique de la station.

Vous pourrez ainsi retrouver l'association sur de multiples projets tout au long de l'année, avec le projet de Derby VTT sur neige en mars, de petits événements VTT pour animer le début de saison estivale, et toujours la manche de la Coupe régionale, envisagée sur le secteur de Recoin cette fois-ci. Nous rappelons que la descente est une discipline spécifique qui demande des connaissances, des équipements adaptés et un minimum de condition physique et de pratique du VTT. ▶

 **David Mas : 04 76 89 90 63**
alternative-bike-chamrousse@hotmail.fr
www.myspace.com/alternativebikechamrousse



Chamrousse Team Cyclocross

Encore une belle saison pour le Chamrousse Team Cycloport

L'année 2010 a permis à la bonne équipe que nous sommes de nous retrouver sur les cycloportives, notre terrain de jeu préféré.

Pour débiter la saison, plusieurs coureurs ont participé au "Challenge Gardéchois", cinq cycloportives entre Gard et Ardèche. Petit tour dans le Massif Central avec le tour du Sancy et ensuite enchaînement des courses dans les Alpes où chacun a pu mesurer son potentiel de grimpeur ; challenge Vercors, Vaujany, Marmotte, Madeleine, Arvan Villard, Bourgui, Serre-Che Luc Alphand etc.




Fin de saison avec les routes du Ventoux, la Cycl'Aigoual, et la dernière la Drômoise où nous nous sommes retrouvés nombreux pour finir la saison dans la joie et la bonne humeur.

Soulignons également la participation de quelques coureurs à l'Ardéchoise et l'étape du tour les piliers du monde cycloport. Les couleurs de Chamrousse ont été encore bien représentées cette année 2010 sur les cycloportives. Au total 39 cycloportives disputées sur 110 comptant sur l'hexagone, 173 coureurs engagés, 25 victoires et 62 podiums. A noter les belles premières places au scratch de Jean-Luc Chavannon sur la Serre-Che et le Tour du Sancy et de Nicolas Fine sur la Marco Pantani. Première place pour notre équipe sur le Tour du Sancy et le challenge gardéchois. Cet été très beaux résultats également pour nos adhérents triathlètes sur l'Embrunman, le triathlon très longues distances d'Embrun. Le team Chamrousse cycloport est



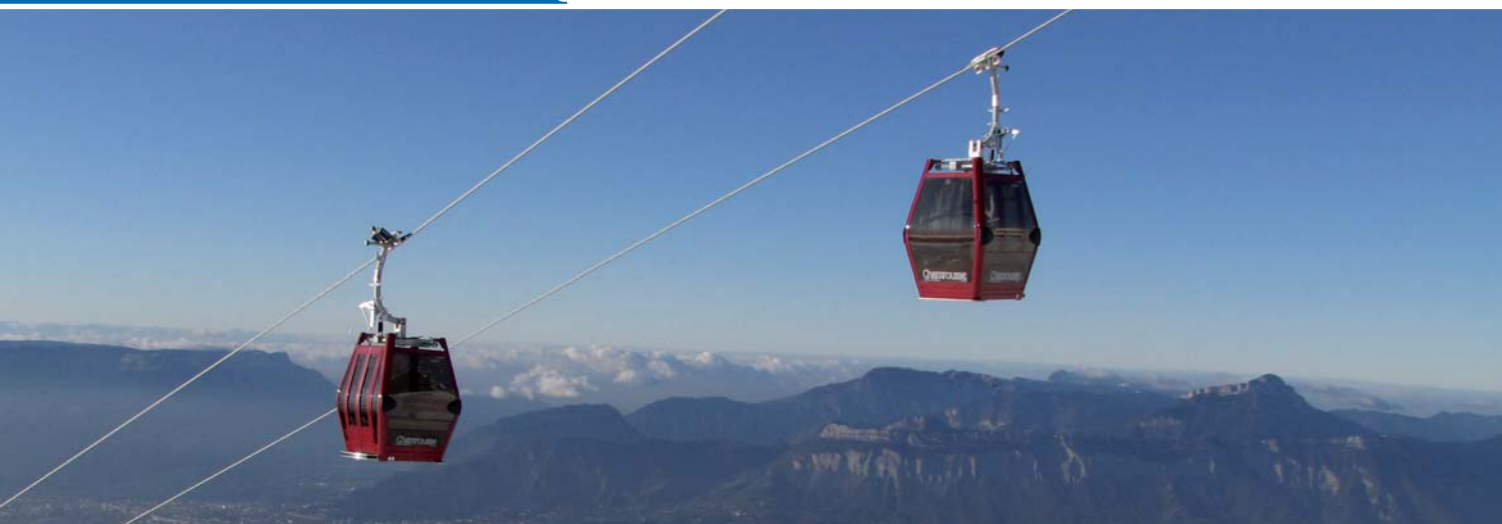
constitué de sportifs très complets capables de se distinguer dans d'autres sports d'endurance, cela fait aussi la force de notre équipe. Ainsi, ce début novembre, nous avons vécu une journée sportive et conviviale avec nos copains participant au deuxième EKIDEN de Grenoble. Le 20 novembre, nous avons participé au forum des associations de Chamrousse, à l'issue duquel nous avons tenu notre assemblée générale afin de définir nos objectifs pour l'année 2011. ▶

 **Françoise Simonato : 04 76 68 77 44**
francoise.simonato@wanadoo.fr
blog : <http://chamrousse.team.cycloport.over-blog.com>

Le bilan de la saison d'été est positif tant par la fréquentation que par la réalisation d'un chiffre d'affaires sur la vente de titres qui a progressé de 27 % par rapport à l'an passé, et ce malgré une météo pas toujours estivale.

La télécabine, ouverte en non-stop 7 jours sur 7, a fait ses preuves avec des horaires de fonctionnement répondant à la demande de la clientèle, ainsi que le Télésiège de Bachat-Bouloud ouvert également 7 jours sur 7, et ce à la grande satisfaction des vététistes qui ont largement emprunté ces appareils.

Saison
2010-2011
Ouverture
samedi 4 décembre 2010
Fermeture
lundi 25 avril 2011
(si les conditions d'enneigement le permettent)



Travaux d'été

Les travaux d'été sur les pistes ont porté essentiellement sur la création d'une piste d'entraînement et compétition ski alpin qui part de la variante des Loups et Jardins jusqu'au pied de la piste Jardins en remplacement de la piste de la Perchette. De nouveaux parcours VTT ont été créés durant l'été 2010, avec pour la première fois le recrutement d'une personne affectée à l'entretien de ces pistes VTT. ▶



Projets de réhabilitation

Les projets de réhabilitations de la gare du téléphérique et du télésiège Béragère sont en cours, actuellement au stade d'études techniques, et leur aboutissement permettra notamment :

- Sur Chamrousse 1650, la création de locaux sociaux pour le personnel de la Régie;
- Sur Chamrousse 1750, un appareil offrant un service de meilleure qualité à la clientèle. ▶

Skipass

Un skipass « 3 stations » sera l'innovation pour la saison 2010-2011 et offrira aux clients des stations des 7-Laux, Villard-de-Lans et Chamrousse la possibilité de skier sur les trois sites grâce à un skipass 10 journées et non nominatif. ▶

Un été encourageant



Été 2010 globalement satisfaisant même si la fréquentation a été moins bonne que la saison dernière, notamment en juillet.

Les grosses chaleurs des premiers jours de juillet étaient plutôt prometteuses avec une forte montée de la clientèle de proximité mais le rafraîchissement durant la deuxième quinzaine du mois a quelque peu ralenti cet élan. Le mois d'août a affiché complet en terme de séjour, principalement dans les résidences de tourisme, alors que la clientèle journalière, très dépendante de la météo, a connu de fortes irrégularités. On peut noter une clientèle en séjour soucieuse de ses dépenses, qui influe directement sur la consommation sur la station notamment dans les domaines de la restauration et différentes activités proposées.

Côté animations, les événements traditionnels de l'été (Fête du Bois, Course de Côte) ont, comme chaque année, attiré un public nombreux et fidèle. Belle satisfaction pour le festival « Chamrousse en Piste », concept de théâtre de rue à la montagne, qui pour sa première édition, a suscité un certain intérêt. Il en est de même pour le parc d'activités « Chamrousse Kids », qui a accueilli plus de 2 500 enfants entre juillet et fin août et qui confirme la nécessité de développer des activités ludiques et de détente pour satisfaire une clientèle non-adepte de la randonnée pédestre à outrance. Comme la saison dernière, la course régionale VTT a clôturé d'une belle manière cet été 2010. D'une manière générale, la destination montagne en été, même si elle demeure derrière la mer, la ville et la campagne, connaît un regain d'intérêt, notamment auprès de la clientèle de proximité. ▶

Les animations cet hiver

Cet hiver, comme l'été dernier, les animations et activités proposées par l'Office de Tourisme seront programmées de manière récurrente sur la saison et sur des lieux fixes pour plus de clarté pour la clientèle.

• **Pot d'accueil « culturel »** > Le lundi soir, les touristes seront accueillis par un pot d'accueil au cinéma (Chamrousse 1750). Après une présentation de la station et de ses activités, il sera proposé un film, une conférence, ou un spectacle sur une thématique particulière généralement liée à la montagne; l'objectif étant de créer un moment convivial et original qui rassemble touristes et Chamroussiens. Ces soirées seront organisées la plupart du temps en partenariat avec la bibliothèque (voir page 7).

• **La patinoire** > Tous les mercredis après-midi, l'Office de Tourisme proposera une animation sur la patinoire (Chamrousse 1650). Jeux sur glace, animations ludiques, initiations aux sports de glace (en partenariat avec le club de hockey de Chamrousse), seront proposés aux enfants comme aux adultes. Cette séance de jeux remplacera la traditionnelle Balai ballon qui disparaît. Une soirée festive (anciennement Dance Party) sera proposée le mardi soir. Et une autre soirée thématique verra le jour le jeudi soir. Ces nouvelles animations permettront de dynamiser davantage ce lieu et le rendre plus attractif.

• **Un espace de jeux devant les Marmots** > Les fronts de neige n'étant pas disponibles en journée, un espace plat sera privatisé devant les Marmots pour proposer des jeux et autres activités de neige en journée pour les enfants qui ne skient pas. Ces 3 activités seront proposées toute la saison à partir des vacances de Noël. A certaines périodes, d'autres animations compléteront ce programme, notamment durant les vacances scolaires (spectacles, ateliers...). ▶

LES ÉVÉNEMENTS DE L'HIVER

Décembre

- Samedi 11 et dimanche 12 **Ski Force Winter Tour** (Chamrousse 1 650)
Tests de skis 2010-2011 des plus grandes marques
- Mercredi 22 **Opening** (Chamrousse 1 750)
Ouverture festive du Snowpark
- Vendredi 24 et samedi 25 **Festivités de Noël**
Animations familiales et visite du Père Noël
- Mercredi 29 et jeudi 30 **FIS Elite** (Chamrousse 1 650)
Ski Alpin – Slalom
- Vendredi 31 et samedi 1^{er} janvier **Festivités de fin d'année**
Animations familiales
Menus spéciaux dans les restaurants

Janvier 2011

- Samedi 8 **Journée découverte ski nordique** (Plateau de l'Arselle)
Prêt de matériel et initiations gratuites.
- Dimanche 9 **La Croix de Chamrousse** (Chamrousse 1 650)
Course individuelle de ski alpinisme et de surf de montagne
Journée nationale de la raquette (Plateau de l'Arselle)
Balades, initiations à tarif réduit, stands, animations
- Mercredi 12 **Nocturne Ski Rando** (Chamrousse 1 650)
Course nocturne de ski de randonnée en relais
- Du vendredi 21 au dimanche 23 **Trophée Wind and Snow** (Chamrousse 1 750)
le plus grand rassemblement de windsurfeurs à la montagne. Epreuve ouverte à tous, lots à gagner

Février

- Samedi 12 **Nordic skier cross** (Plateau de l'Arselle)
- Mercredi 16 **Rossignol Démo Tour** (Chamrousse 1 650)
Test gratuit des skis et snowboards de la marque
- Jeudi 24 **Course de ski nordique de l'INPG** (Plateau de l'Arselle)
Organisée pour les étudiants. Inscription gratuite

Mars

- Mercredi 2 **Champ's of Chamrousse** (Chamrousse 1 750)
Ski et snowboard freestyle. Finale en nocturne
- Jeudi 3 **Les Lampionnettes** (Chamrousse 1 750)
Relais nocturne de ski Nordique. Ouvert à tous
- Vendredi 8 **Journée de la femme**
Forfait à 1 € pour toutes les femmes
- Samedi 12 **Derby VTT sur neige** (Chamrousse 1 650)
Une descente vertigineuse en VTT depuis la Croix
- Du jeudi 24 au dimanche 27 **Intercrew** (Chamrousse 1 750)
Le plus grand rassemblement de snowboarders freestyle pro. Un événement unique en Europe

Plus d'informations et programme détaillé sur www.chamrousse.com



Les jeudis nocturnes de Chamrousse

- Ski alpin** (Chamrousse 1 650)
4 nocturnes pendant les vacances d'hiver*
piste des Gaboureux
Animation jusqu'à 20h30
- Ski nordique** (Plateau de l'Arselle)
2 nocturnes pendant les vacances de Noël
et en janvier, 4 nocturnes pendant
les vacances d'hiver*
Démonstrations de Biathlon
- * sous réserve des conditions météo*

